

Diagnostic des MHH

Le diagnostic des milieux humides et hydriques (MHH) vise à orienter l'identification des milieux d'intérêt pour la conservation, la restauration, la création et l'utilisation durable. Le diagnostic doit considérer les enjeux environnementaux ainsi que les fonctions écologiques remplies par les MHH, qui contribuent de manière positive à la qualité du milieu et à la résilience de la collectivité.

Sur le territoire de l'agglomération de Québec, le diagnostic a été réalisé avec la participation de nombreux organismes clés tels que les organismes de bassin versant¹ (OBV), la Table de concertation régionale de Québec (TCR), le Conseil régional de l'environnement (CRE) et les municipalités régionales de comté (MRC) partageant un bassin versant avec Québec².

Identification des unités géographiques d'analyse

Le diagnostic a été réalisé en vue de faciliter et d'accomplir une gestion intégrée de l'eau, en utilisant l'échelle du **bassin versant**. Ainsi, onze unités d'analyses ont été sélectionnées sur le territoire de l'agglomération en fonction de leurs caractéristiques (Tableau 1).

1 L'OBV de la Capitale, l'OBV Charlevoix-Montmorency et la Corporation du bassin de la Jacques-Cartier.

2 Les MRC de la Jacques-Cartier, Portneuf et de la Côte-de-Beaupré.

Tableau 1. Caractéristiques principales des bassins versants analysés dans le cadre du plan régional

Bassin versant	Caractéristiques principales du bassin versant
Rivière Jacques-Cartier	Partiellement localisé sur le territoire de l'agglomération (< 1 % du bassin versant). Caractérisé par un grand massif forestier abritant des grandes étendues de milieux humides (12 %) dont certaines présentent des valeurs écologiques élevées à très élevées.
Lac Saint-Augustin	Petit bassin partagé entre des utilisations urbaines (49 %) et agricoles (52 %). Très imperméabilisé, mais comportant de bonnes proportions de milieux humides (10 %).
Rivière du Cap Rouge	Dominé par des usages urbains (41 %) et agricoles (52 %). Comporte d'importants milieux humides de valeur écologique élevée. Présence de pressions importantes sur certains milieux humides et hydriques.
Rivière Saint-Charles - Château d'eau	Alimente la principale prise d'eau de Québec et abrite de nombreux milieux humides (11 %) ainsi que d'importantes zones inondables. Ce bassin présente une imperméabilisation élevée (11 %) considérant son contexte d'approvisionnement d'eau potable. Récurrence croissante d'épisodes d'étiages sévères.
Rivière du Berger	Caractérisé par des milieux naturels intègres localisés en tête de bassin qui alimentent deux prises d'eau potable. Présence de zones inondables maintenues à l'état naturel. Imperméabilisation très élevée (27 %) ayant des impacts sur la qualité des cours d'eau.
Rivière Lorette	Bassin versant avec des usages mixtes : urbains, agricoles et forestiers. Connue pour ses inondations en zone habitée. Nombreuses mesures de mitigation déployées afin de réduire la gravité et les impacts des inondations. Rivière très étudiée et instrumentée. Présence d'une vigie continue.
Rivière Saint-Charles - Aval	Bassin versant très urbanisé et imperméabilisé (51 %), présentant une rareté de milieux humides, hydriques et boisés. Important corridor riverain restauré créant des liens entre de nombreux parcs.
Ruisseau du Moulin	Bassin urbain très imperméabilisé (42 %) causant un impact sur l'amplitude des crues ainsi que la qualité de l'eau. Le ruisseau est canalisé sur plus de la moitié de son cours et très peu de milieux humides (2 %) subsistent.
Rivière Beauport	Bassin urbain très imperméabilisé (35 %), causant un impact sur l'amplitude des crues ainsi que la qualité de l'eau. Rareté de milieux humides (3 %).
Rivière Montmorency	Grand bassin versant majoritairement forestier (> 80 %). Partiellement localisé sur le territoire de l'agglomération (< 1 % du bassin versant). Rivière fougueuse aux débits spectaculaires qui cause des inondations récurrentes et alimente des prises d'eau potable.
Fleuve	Surfaces très anthropisées, mais présentant des milieux humides de grande valeur écologique en marge du fleuve.

Analyse des forces, faiblesses, opportunités et pressions (FFOP)

Pour le plan régional, le diagnostic a été réalisé à l'échelle des onze bassins versants ci-dessus. Voici une synthèse pour l'ensemble du territoire de l'agglomération.

Forces	Opportunités
<ul style="list-style-type: none"> • L'intégrité et la richesse des milieux naturels localisés en tête de bassin; • La présence de grands noyaux de milieux naturels constituant des pôles majeurs de conservation; • L'eau de bonne qualité et en quantité suffisante pour alimenter les prises d'eau potable; • Les paysages majestueux et les nombreux attraits récréatifs et touristiques associés à la présence des milieux humides et hydriques; • Les nombreux sentiers linéaires localisés en marge des grandes rivières et du fleuve qui favorisent l'appropriation sociale; • La présence de poissons d'intérêt dans certaines rivières; • Les nombreux organismes et acteurs de l'eau qui sont très engagés et mobilisés; • La réglementation favorable à la protection des milieux humides et hydriques dans certains b • La protection rapprochée de la moitié des milieux humides via diverses mesures de conservation. 	<ul style="list-style-type: none"> • La restauration et la création de milieux humides et hydriques qui peuvent être notamment financées via le programme provincial dédié; • La préservation, la mise en valeur et la réhabilitation du fleuve supportée notamment par le financement du Fond d'Action Saint-Laurent; • La mise en valeur et la connexion des milieux naturels et récréotouristiques proposées et soutenues par le Plan de mise en valeur des rivières de Québec et des programmes de financement tel que celui associé à la Trame verte et bleue; • L'acquisition de connaissances, la sensibilisation et la concertation des acteurs de l'eau via l'élaboration et la mise en œuvre du Plan régional des milieux humides et hydriques.
Faiblesses	Pressions
<ul style="list-style-type: none"> • L'importante perturbation du régime hydrologique dans les bassins versants très anthropisés associés notamment à l'imperméabilisation du territoire, au drainage des terres ainsi qu'au redressement et à la canalisation de certains cours d'eau; • La rareté de milieux humides dans certains bassins versants très anthropisés; • Les inondations récurrentes, en conditions d'eau libre ou embâcles de glace, qui surviennent dans certains secteurs; • Le vieillissement accéléré de certains lacs (eutrophisation). 	<ul style="list-style-type: none"> • Le développement résidentiel, commercial et industriel; • Les effluents urbains – ruissellement et eaux usées; • Les effluents agricoles; • Les espèces exotiques envahissantes; • Les changements climatiques; • L'érosion et la sédimentation.

Cette analyse permet de relever les enjeux environnementaux qui devront être considérés lors de la planification de l'aménagement territorial.

Ainsi, les trois enjeux qui ressortent au niveau du diagnostic du plan régional sont :

- » La *qualité et la quantité des écosystèmes (soit naturels, humides ou hydriques)*, leur *protection et mise en valeur* en incluant la faune qui en est dépendante ;
- » La *qualité et la quantité de l'eau* : assurer un approvisionnement durable d'eau de qualité et de quantité suffisante afin de supporter les différents usages humains, mais également de soutenir les écosystèmes ;
- » La *connaissance adéquate et l'innovation* pour parvenir à bien planifier et optimiser la conservation des milieux humides et hydriques dans l'aménagement et le développement du territoire en considérant les enjeux des changements climatiques.